

Les sorties découvertes

Pour profiter des joies de la baignade

Marseille—Musée de Mucem



SAMEDI 2 JUILLET

- départ 7h30 - retour 20h
- 5 € / personne
- Visite du musée avec un guide
- Repas et après-midi libre

Saintes Marie de la Mer



MERCREDI 20 JUILLET

- départ 8h - retour 20h
- 10 € / personne
- Repas et journée libre

Parc aquatique et marché de Nyons



JEUDI 4 AOÛT

- départ 9h - retour 18h
- 10 €/pers. (entrée comprise)
- Marché provençal
- Repas libre
- Parc aquatique

Palavas les Flots



MERCREDI 17 AOÛT

- départ 8h - retour 20h
- 10 € / personne
- Repas et journée libre

Les animations

Soirée karaoké

Vendredi 8 juillet

de 17h à 21h

Chacun apporte un plat ou une boisson à partager

Espace jeux

Mardi 26 juillet - aux Gonnettes

Mardi 30 août - Place E. Jargeat

de 17h à 19h

En cas de pluie : au Centre Social

Les balades santé

Jeudi 21 juillet et 18 août

départ 10 h du centre social
s'inscrire à l'accueil.

Les animations initiatives familles

Pause café

Nouveautés

Tous les matins de 9h à 12h

Espace de rencontre entre habitants, usagers et professionnels.

Sortie en co-voiturage

Organisation de sorties en co-voiturage (exemple : Bowling, Accrobranche...).

Se renseigner à la pause café.

Ateliers Récup'

Venez nous aider à aménager un espace de rencontre par les habitants et pour les habitants.

Les modalités d'inscriptions

- Date d'inscription : le 22 juin
- Non-Voultais : 5€ en supplément du tarif
- Règlement à l'inscription
- 3ème enfant gratuit
- Lors de toutes les animations proposées les mineurs sont sous la responsabilité des parents.

Bout de ficelle



Edito

2016 : Année du renouveau !

Dès l'arrivée du nouveau directeur en février 2016 le Centre Social s'est mis en réflexion sur une nouvelle organisation répondant aux projets des habitants.

La priorité a donc été de donner de la lisibilité aux habitants sur ce qu'est et ce qui se fait dans le Centre Social. Pour renforcer cette volonté, nous proposons aux habitants de lui donner un nouveau nom, c'est pourquoi nous vous proposons dans ce numéro zéro de ce journal une consultation citoyenne à laquelle nous espérons une grande participation.

Nous avons dû faire des choix stratégiques, le premier par l'arrêt de la labellisation PIMM'S. Cette décision nous a permis de nous recentrer sur le cœur de nos métiers : l'accès aux droits avec la création du service ADI (Accès aux droits individualisés), permettant l'aide sociale à l'hébergement, l'APA, l'aide ménagère, les élections de domicile, le RSA, la facilitation administrative, le logement, le budget et la santé.

La deuxième décision a été l'arrêt du relai alimentaire. En effet, plusieurs raisons nous ont poussé à faire ce choix : les Restos du Cœur étendent leur action à toute la commune de la Voulte et ce, toute l'année. Dans ces conditions, il nous paraissait difficile de proposer deux services dans le même domaine sur la même commune. D'autre part, nos conditions d'hygiène et de traçabilité ne répondaient plus aux normes en vigueur, il nous paraissait compliqué de continuer dans ces conditions. Toutefois, le groupe de bénévoles investi depuis de nombreuses années au relai alimentaire est en réflexion et accompagné par l'équipe pour définir comment leur action peut perdurer sous une autre forme.

En janvier 2017 nous développerons le nouveau projet social que nous construisons actuellement et conjointement avec les habitants et les partenaires. Notre objectif est que ce Centre Social soit avant tout celui des habitants, de leurs souhaits d'épanouissement mais aussi celui qui leur permet de résoudre leurs problématiques quotidiennes.

Ces changements sont importants et permettront que le Centre Social soit un véritable lieu de vie et de projets, c'est en tout cas notre volonté.

Au sommaire

▣ Nouvelle organisation du Centre social

▣ Consultation citoyenne

▣ Animations été 2016

Centre social

La Voulte-sur-Rhône

1 rue Hannibal 07800

La Voulte-sur-Rhône

ccaslavoultesurhone.fr

tel. 04.75.62.22.44

fax. 04.75.62.29.43



Une nouvelle organisation

La nouvelle organisation permet de mieux identifier ce qui se passe entre les murs du bâtiment qui est désormais dénommé « Centre Social ». Cette appellation définit différentes activités telles que représentées dans le schéma.

Lorsque vous arrivez au Centre Social, vous avez un premier accueil convivial, qui permet de vous aider à aller directement là où vous souhaitez. Ce sont ensuite trois portes d'entrées qui vous sont proposées :

- **les services**, assurés notamment par nos partenaires que nous hébergeons et qui travaillent pour vous sur l'accès aux droits, l'ADI (Aide aux droits individuels du CCAS) est présent dans nos locaux.
- **les activités d'épanouissement** permettant à chacun de pouvoir se détendre, s'occuper et de rencontrer d'autres habitants.
- **les activités de projets**, sur lesquels les professionnels accompagnent des collectifs sur des initiatives d'habitants.

Des ponts sont créés entre ces 3 entrées, permettant aux habitants de passer de l'accueil individuel aux actions collectives, et vice-versa.

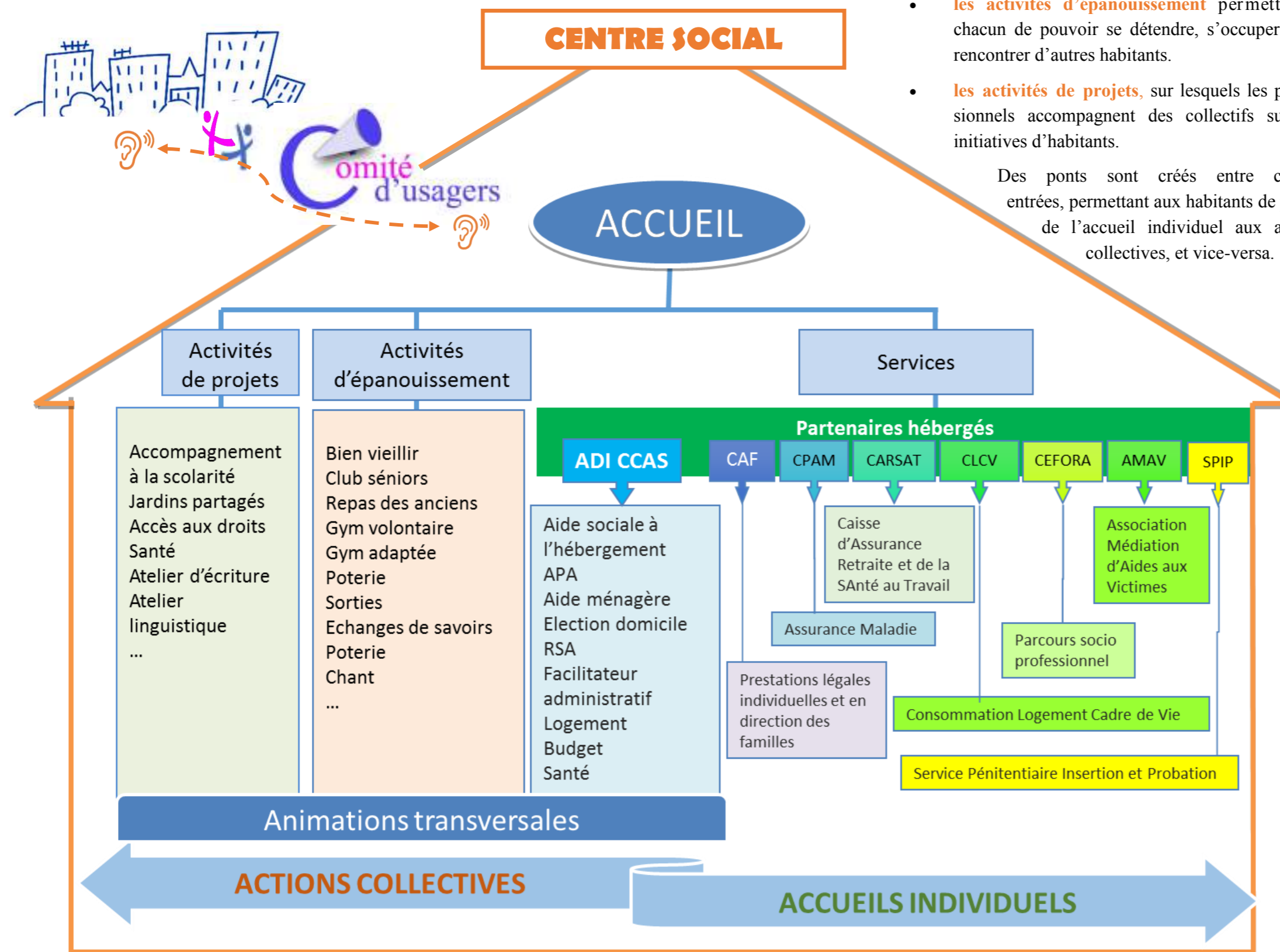
Cela est possible grâce à notre mode d'animation transversal, ne se basant non pas sur des publics spécifiques mais à partir des activités et des projets.

Le Centre Social est un lieu pour les habitants et sa dimension dépend de ce que les habitants veulent lui donner.

Pour cela l'équipe de professionnels est à votre disposition, n'hésitez pas à la solliciter.

Un **Comité d'Usagers** existe et s'organise pour monter en compétence sur le pilotage du Centre Social. Cette instance importante permet aux habitants d'être acteurs de leur Centre Social en étant à la fois l'oreille des besoins du territoire et le porte voix de ces expressions.

Enfin, dès janvier 2017, un nouveau **projet social** verra le jour pour 4 ans. 2016 est l'année des consultations et des bilans qui nous permettent d'écrire ce nouveau projet. C'est au travers de ces orientations que le Centre Social évoluera vers ce que les habitants souhaitent comme action sociale sur la ville de la Voulte-sur-Rhône.



Un nouveau nom au Centre Social ...

Reste à personnaliser votre Centre Social, à lui donner l'identité que vous souhaitez. C'est pourquoi nous lançons une **consultation citoyenne** pour lui donner un nom. Ce nom doit correspondre à ce qui se vit dans ce Centre Social et répondre aux valeurs que nous défendons : dignité humaine, solidarité et démocratie.

Ce nom répondra également à la définition de ce qu'est un Centre Social : « Le Centre social entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».



Pour participer deux solutions : par internet sur www.ccaslavoultesurrrhone.fr, ou en renvoyant le bulletin ci-dessous.

Quel sera le futur nom de votre Centre social ?

.....

.....